









Le Borassus des PMF-FEM financés au Togo

Focus sur CVD Kolokopé

<u>Signalétique du Projet</u>

Titre du projet : « Protection des berges du fleuve Mono à Kolokopé »
Porteur : CVD Kolokopé (Comité Villageois de Développement de Kolokopé)
Responsable : DOMARA Tililanga Béatrice

Round PMF-FEM : 12^{-ème} Paysage : Hors paysage

Date de démarrage de l'activité : janvier 2022

Cout du projet : 19 152 USD

Population bénéficiaire : les communautés du village de Kolokopé

Date d'achèvement prévue : janvier 2024

Localisation

Région: Plateaux Préfecture : Anié Canton: Kolokopé Localité : Kolokopé Coordonnées GPS: Latitude: 07°47'16.9"N Longitude: 01°18'6.74"E

Situation: Environ 200 km de Lomé

Accessibilité : Acceptable

Google Map





\mathbf{Q} ue retenir de la mission de l'établissement de la situation de référence

Date: 02 juin 2022

Prise en compte du genre : 70% de femmes

Principales activités financées

- 1. Renforcer les capacités des leaders communautaires de Kolokopé (chefferie traditionnelle, CVD, commissions spécialisées, bouviers) sur la gestion durable et intégrée des rives du fleuve Mono à travers des formations et sensibilisations:
- 2. Restaurer 20 ha avec 8000 plants sur les deux rives du fleuve Mono dans le village de Kolokopé à travers la régénération naturelle assistée avec des espèces locales en disparition dont le Khaya senegalensis et Senna siamea,
- 3. Amener 20 femmes et jeunes extracteurs du sable du fleuve Mono à augmenter leur revenu d'au moins 25% à travers les AGRs à petite échelle.

Quelques points forts identifiés

- 1. Risque de sècheresse réduit par la proximité de la rivière et la disponibilité de l'eau pour arrosage en cas de nécessité ;
- 2. Bénéficiaires favorables et enthousiastes ;
- 3.Les animaux à acquérir pour l'initiation à l'élevage sont issus des fermes locales donc adaptés au climat local;
- 4. Existence de la radio locale favorable la diffusion des informations en langues locales.

Recommandations pertinentes

- Commander officiellement les plants à reboiser ; 1)
- 2) Privilégier les espèces comme Cola gigantea, Anogeissus leiocarpus, Senna siamea, ...;
- Discuter avec les exploitants des berges à reboiser pour avoir leur adhésion ; revoir la date de reboisement ;
- Améliorer la communication autour du projet pour 4) avoir l'adhésion des bénéficiaires ;
- Privilégier les personnes ayant de l'expérience en matière de maraîchage.











